

Termes de référence pour l'évaluation finale du projet " Prévenir et répondre aux violences domestiques envers les filles hors du système éducatif et les garçons talibés dans le département de Kaffrine" mis en œuvre par Save the Children au Sénégal.

Janvier 2023

Contexte

Save the Children (SC), présente au Sénégal depuis 2002, met en œuvre plusieurs programmes dans les zones Sud et Centre du pays pour améliorer la situation des droits des filles et des garçons, dans une stratégie de renforcement du système communautaire de protection des enfants et des capacités des autorités locales associées.

La protection des enfants, contre toutes formes de violences ainsi que l'allocation de budgets adéquats par les autorités dans des services de qualité sont deux priorités du plan stratégique de SC au Sénégal. C'est dans ce cadre que SC met en œuvre plusieurs programmes dans les zones Sud et Centre du pays pour améliorer la situation des droits des filles et des garçons.

Kaffrine fait partie des régions cibles de SC. C'est une région qui est marquée par d'importantes difficultés. Son taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale ; sa population est jeune avec 48% de la population qui a moins de 15 ans et 67,8% moins de 25 ans. L'accès à la protection sociale et à l'éducation formelle est très faible, ce qui aggrave la situation des enfants.

Les filles sont généralement retenues à la maison pour appuyer leur famille, sans accès à l'éducation. Les formes de violences auxquelles elles sont le plus souvent confrontées comprennent les abus sexuels, les grossesses précoces, les mariages précoces, les violences physiques et les pratiques traditionnelles néfastes à leur développement physique et psychologique - telles que les mutilations génitales féminines.

En ce qui concerne les garçons, SC se concentre notamment sur les enfants talibés. Ces derniers fréquentent généralement des daaras non formels et non-subventionnés par l'Etat. Ils sont souvent victimes de violences physiques (punitions corporelles humiliantes), sexuelles, de négligence et d'exploitation économique, sans protection parentale et/ou communautaire.

Le projet « Prévenir et répondre aux violences domestiques (physiques et émotionnelles) envers les filles hors du système éducatif et les garçons talibés dans le département de Kaffrine » aborde certaines des questions susmentionnées. Ce projet vise à la fois à renforcer la capacité des enfants, des adultes et des communautés à prévenir et signaler tout acte de violence à l'encontre des enfants, et à renforcer le système en termes de moyens et des compétences techniques pour être en mesure de mieux assumer ses responsabilités en matière de protection et de prise en charge des enfants victimes de violences.

Pour mieux apprécier la performance et la portée du projet, SC prévoit la réalisation

d'une évaluation externe finale, qui analysera sa pertinence, son efficacité, son efficience, ses effets ainsi que les éléments de durabilité et les bonnes pratiques développées pendant la mise en œuvre.

Cette évaluation permettra également de mettre en évidence les résultats du projet et formulera des recommandations qui seront utiles en termes d'apprentissage.

Aperçu du projet

Le projet soutenu par la Chaîne du Bonheur met l'accent sur la protection des enfants contre toute forme de violence en travaillant sur trois composantes : premièrement, le renforcement des connaissances et des compétences des enfants en matière de droits et d'autoprotection ; deuxièmement le changement de comportement des parents et des maîtres coraniques pour une « parentalité sans violence » ; et enfin le renforcement du système de protection de l'enfance. Il s'agit principalement de former/sensibiliser les enfants sur la protection, le leadership et la participation, de sensibiliser les parents et les maîtres coraniques sur la pratique de la parentalité sans violence, d'améliorer les pratiques d'éducation dans le cercle familial, les relations entre les enfants, les parents, les responsables d'enfants, d'organiser des séances de causeries entre les enfants eux même pour une meilleure protection des enfants. Aussi, le projet a mis l'accent sur le système de protection de l'enfance, pour le rendre plus efficace et durable afin de faciliter l'accès des enfants, de leurs familles et leurs communautés à des services de protection respectant les standards de qualité.

Le projet a trois groupes cibles, à savoir :

- 1) Les filles non-scolarisées/déscolarisées ainsi que les enfants talibés, essentiellement des garçons déplacés, sans protection parentale, soumis à la mendicité ;
- 2) Les parents et responsables d'enfants, notamment les maîtres coraniques ;
- 3) Les institutions de protection des enfants (CDPE, AEMO, CQPE etc.).

Le projet a démarré en avril 2021 pour une durée de 2 ans. Il couvre tous les 10 quartiers de Kaffrine.

Le projet est structuré en 3 objectifs spécifiques et 2 résultats pour chacun des objectifs spécifiques

Objectif 1 : « Les filles hors du système scolaire formel et les garçons talibés sont capables de s'auto-protéger des violences domestiques »

R1.1 : Les filles hors du système éducatif sont sensibilisés sur les VBG et l'exploitation économique domestique et sont accompagnées dans leur insertion socioéducative et économique

Activités principales

- Causeries et visites à domicile pour observer l'interaction entre parents et enfants
- Information et sensibilisation des filles sur les VBG et l'exploitation économique
- Renforcement des capacités d'autoprotection et de participation des enfants, afin de pouvoir prévenir et se protéger face aux violences domestiques

- Elaborer des partenariats avec les structures d'appui, de formation et de financement de l'insertion des jeunes

R1.2 : Les garçons déplacés (talibés) sont informés et sensibilisés sur leurs droits face aux punitions corporelles humiliantes et à l'exploitation économique dans les daaras ;

Activités principales

- Former les talibés sur l'estime de soi, la communication, la protection et soutien, les mécanismes de signalement des cas de violences
- Organiser des sessions d'échange et de dialogues entre les aînés Talibés formés, les maîtres coraniques, les Ndeyu Daraas et les talibés sur les violences domestiques
- Elaborer des partenariats avec les structures d'appui, de formation et de financement de l'insertion des jeunes talibés

Objectif 2 « Les parents et maîtres coraniques responsables d'enfants et les adultes de la communauté protègent les enfants contre les violences domestiques » ;

R2.1 : Les parents et familles/communautés sont formés sur la parentalité positive

Activités principales

- Formation/sensibilisation des parents ou tuteurs d'enfants sur la parentalité sans violence et la protection des enfants
- Visites à domicile

R2.2 : Le système de protection communautaire est renforcé par l'engagement des communautés dans la prévention et le signalement des cas de violence

Activités principales

- Partenariat avec des structures clés de protection des enfants de la zone du projet ;
- Renforcement de capacités des acteurs communautaires de protection sur le système de gestion de cas de violence et les mécanismes de détection et de référencement des cas
- Identification et accompagnement de « champions » de la protection des enfants, ce sont les référents pour la sensibilisation des populations sur les droits des enfants ;
- Mise en place d'un numéro vert pour recueillir les plaintes en cas de violence

Objectif 3 « Les capacités des acteurs de protection formels et informels du département de Kaffrine et des collectivités territoriales sont renforcées pour prévenir et prendre en charge les cas de violence domestiques faites aux enfants.

R3.1 : Le système de protection institutionnel est renforcé pour prévenir et prendre en charge les violences faites aux enfants

Activités principales

- Cartographie des acteurs de protection existants et évaluation de la fonctionnalité des mécanismes de protection entre le niveau communautaire (les quartiers) et le niveau formel (département)
- Formation des membres du Comité De Protection de l'Enfant (CQPE), du service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), de la police, des services médicaux et de l'Inspection de l'Education et de la Formation (IEF) sur la parentalité sans violence, la sauvegarde de l'enfant, l'égalité de genre

R3.2 : Les élus locaux sont engagés pour l'intégration de la protection des enfants les plus vulnérables et marginalisés (filles hors du système scolaire et des garçons talibés)

Activités principales

- Engagement des élus locaux à mettre les ressources et les moyens nécessaires pour prévenir et apporter des réponses de prise en charge aux violences faites aux enfants, en intégrant une ligne budgétaire allouée à la protection des enfants dans leurs plans de développement communaux
- Formation/sensibilisation des élus locaux sur les violences faites aux enfants et sur l'importance de l'investissement public en faveur des enfants
- Création d'un cadre de concertation et de suivi afin de matérialiser leur volonté d'allouer plus de ressources à la protection des enfants notamment pour lutter contre les violences faites aux enfants

Objectifs de l'évaluation

Objectif général

L'évaluation vise principalement à analyser la mise en œuvre globale du projet et des réponses apportées dans la protection des enfants à Kaffrine, à travers sa pertinence, son efficacité, son efficience, son impact, ainsi que sa durabilité et identifier les apprentissages nécessaires pour une éventuelle mise en échelle.

Objectifs spécifiques

1. Approche de la parentalité sans violence

1.1 Efficacité : Quels sont les principaux changements de pratiques et de comportements des adultes envers les enfants dans les daaras et les familles produits par la mise en œuvre de l'approche de la parentalité sans violence? La mise en œuvre de cette approche a-t-elle été effective en termes de réduction des violences envers les enfants ? Apprécier les performances globales en identifiant les changements notés sur la réduction des violences au niveau des daaras et familles en lien avec la mise en œuvre de l'approche commune Parentalité sans violence.

1.2 Pertinence : Apprécier le niveau d'adaptabilité et de durabilité de l'approche commune "Parentalité sans violence" en tenant compte du contexte local de sa mise en œuvre dans les familles et daaras de kafrine. Dans quelle mesure l'approche de la parentalité sans violence est-elle pertinente compte tenu du contexte et des pratiques locales ? (Pertinence)

1.3 Durabilité : La mise en œuvre de l'approche de la parentalité sans violences au cours des deux ans de projet a-t-elle permis de réaliser des changements durables d'attitudes et de comportements auprès des parents et des maîtres coraniques?

2. Renforcement du système formel de protection des enfants

2.1 Impact : Apprécier la contribution du projet sur la fonctionnalité du système de protection de Kaffrine et identifier les succès et limites. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué au renforcement du système de protection des enfants en termes de formation des acteurs, de structuration du système, d'amélioration des

mécanismes de prévention, de suivi et de prise en charge des enfants ? Quels sont les aspects qu'il conviendrait de renforcer ?

3 Performance générale du projet

3.1 Identifier et analyser les bonnes pratiques du projet afin de pouvoir les répliquer dans d'autres projets de protection des enfants, notamment dans le cadre de la participation des enfants dans le processus de budgétisation des communes et de l'autoprotection.

3.2 Tirer les enseignements (positifs et négatifs) sur la mise en œuvre des activités du projet.

Critères d'évaluation et les questions d'évaluation

Pertinence

La stratégie d'intervention adoptée par le projet afin de répondre aux problématiques identifiées lors de sa formulation est-elle appropriée compte tenu du contexte, des besoins spécifiques des filles et des garçons, des facteurs de protection existants et de la capacité des acteurs impliqués (communautés, autorités, etc.) ?

L'action du projet est-elle en adéquation avec les problématiques de protection des droits de l'enfant au niveau national, et particulièrement avec la stratégie nationale de protection des enfants (SNPE) ?

Efficacité

Dans quelle mesure l'approche commune sur la parentalité positive utilisée par le projet permet-elle de répondre aux besoins des cibles (enfants, parents, maître coranique) en matière de protection et contribue-t-elle à une réduction des violences envers les enfants dans la sphère familiale ? les activités de causeries, de visite à domicile, ont-elles eu des incidences sur le comportement des acteurs, les liens entre parents et enfants ? Quelle a été l'utilité de la ligne verte ? Quelle est son importance en tant que mécanisme de redevabilité. Dans quelles mesure le projet a contribué à renforcer le système de protection au niveau de Kaffrine ? Quelles en sont les leçons apprises ?

Efficience

Dans quelle mesure les ressources du projet ont permis d'atteindre les objectifs de façon optimale, dans quelle mesure les ressources déployées (temps, humaines, matérielles) justifient-elles les résultats ?

Impact

Dans quelle mesure le projet contribue au renforcement du système de protection des enfants en termes de formation des acteurs, structuration du système, d'amélioration des mécanismes de prévention, de suivi et de prise en charge des enfants. Dans quelle mesure la théorie du changement du projet a permis d'influencer favorablement les politiques et stratégies nationales de protection des enfants

Durabilité & Pérennité

Quel est le niveau d'appropriation et d'indépendance des mécanismes de prévention et de réponse mis en place par le projet (tels que les CQPE, les jeunes leaders, le système

de référencement, le conseil municipal d'enfant, etc.) ? Quelles sont les innovations et bonnes pratiques initiées dans le cadre du projet qui pourraient être répliquées dans les futurs projets ? Quels sont les mécanismes mis en place par le projet au niveau des quartiers pour une durabilité des résultats ?

Zone de l'étude

Cette évaluation se déroulera à Kaffrine commune, zone d'intervention du projet soutenu par la Chaîne du Bonheur. A titre de rappel, le projet intervient dans les 10 quartiers de la commune.

Méthodologie

L'évaluation finale sera conduite par un.e consultant externe sous la supervision du comité pilotage de l'évaluation. La méthodologie devra combiner une collecte de données qualitatives et quantitatives. Une revue documentaire permettra de recueillir des données secondaires pertinentes et d'identifier des déficits d'informations, qui seront complétés par les enquêtes, entretiens semi structurés et focus groups avec les différentes parties prenantes. Des outils de collecte de données (questionnaires et guide d'entretien) seront élaborés et administrés auprès de chaque groupe cible avec un échantillonnage représentatif pour les données quantitatives. Le.la consultant.e devra développer des méthodologies de collecte de données et des outils simples adaptés à l'âge (6 à 17 ans) des enfants talibés et hors du système scolaire et qui doivent aussi être child-friendly et child-sensitive pour recueillir les informations auprès de notre groupe cible, particulièrement es enfants talibés et les filles qui sont hors système scolaire. Pour faciliter l'analyse des données, le.la consultant.e devra digitaliser le système de collecte et d'analyse des données en utilisant des logiciels comme kobo collect.

L'évaluation finale doit considérer entre autres les informateurs clés suivantes :

- Les filles hors du système scolaire
- Les enfants talibés des communes d'intervention
- Les maitres coraniques
- Les collectivités territoriales
- Les leaders communautaires et d'opinion, (chefs de quartiers, badjenou gox, Ndeyou daaras)
- Les parents / chef.fe.s de ménages
- Les services de protections des enfants (AEMO, Action Sociale, IA)
- Les comités locaux de protection de l'enfant (CDPE, CQPE, ...)
- L'équipe de SC qui travaille sur ce projet

Après la sélection du.de la consultant. e, une méthodologie plus détaillée devra être soumise au comité de pilotage de l'évaluation finale pour validation. Cette méthodologie constitue le premier livrable de l'évaluation finale et devra être approuvée avant les activités de collecte de données.

Profil du.de la consultant. e

- Master en sciences sociales (sociologie, développement, statistique) ou tout autre diplôme équivalent ;

- Formation spécifique en méthodologies et techniques de recherche sociale/évaluation de projets, avec préférence dans les secteurs de l'éducation, du genre et/ou de la protection de l'enfance ;
- Expérience avérée pour diriger des évaluations mixtes avérée (de la conception au rapport final) ;
- Maîtrise des méthodes et outils d'analyse des données quantitatives et qualitatives ;
- Bonne connaissance du système de protection des enfants au Sénégal ;
- Excellentes compétences en rédaction et analyse.

Principales tâches du.e de la consultant.e

Sous la responsabilité de la Coordinatrice du Projet et la supervision technique de l'équipe MEAL de SC, le.la consultant.e aura pour tâches principales de :

- Participer à la réunion de cadrage avec SC pour s'assurer la compréhension des présents TdR ;
- Réviser et analyser la documentation du programme mise à disposition par SC ;
- Elaborer et soumettre pour avis et validation le rapport initial (Inception report) et le plan de travail sur maximum 5 pages ainsi que la matrice d'évaluation et les outils de collecte de données ;
- Réaliser le prétest des outils et les adapter aux besoins suite à cet exercice ;
- Réaliser la collecte et l'analyse des données (entretiens, focus groupes, ateliers et/ou sessions d'auto-évaluation, etc.) ;
- Partager périodiquement des notes sur l'état d'avancement de l'évaluation et les difficultés éventuelles pour réajustement, si nécessaire ;
- Produire dans les délais impartis un rapport provisoire de 35 pages maximum respectant le canevas de rapport de l'évaluation finale de SC ;
- Organiser un atelier de restitution des premiers résultats de l'évaluation finale en présence des acteurs clés, aussi bien internes qu'externes.
- Finaliser le rapport d'évaluation finale en intégrant les observations et recommandations issues de l'atelier de restitution.

Produits attendus

- Un rapport de démarrage (Inception report) détaillé, ainsi que les matrices d'évaluation et les outils de collecte de données, devront être livrés à SC ;
- Un chronogramme détaillé de l'étude ainsi que le budget y afférant devront figurer dans ce Rapport de démarrage
- Un rapport provisoire de l'évaluation finale de 35 pages respectant le canevas de rapport de l'évaluation finale de SC devra être livré après la fin du travail sur le terrain, à la suite des premières analyses, en respectant le plan de travail ;
- Un rapport final respectant le canevas de rapport de l'évaluation finale de SC après réception et intégration des commentaires et des retours.

Budget et rémunération

L'offre financière proposée par le.la consultant.e devra prendre en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de l'évaluation finale externe (honoraires des consultant.e.s et les coûts opérationnels/logistiques de réalisation de l'étude, y inclus les

coûts pour la réalisation de l'atelier de restitution). Ce budget doit aussi inclure la prise en charge des enquêteurs et les autres frais de supervision durant les phases de formation et de collecte.

NB : les honoraires seront débités de 5% représentant le coût des impôts à verser aux services étatiques concernés.

Les modalités de paiement seront de :

- 50% à la validation du rapport de démarrage
- 30% à la transmission du rapport provisoire
- 20 % à la transmission du rapport final

Organisation du travail et calendrier

Tout au long du processus, le/la consultant.e travaillera en étroite collaboration avec le comité pilotage de l'évaluation. Cette équipe coordonnera le suivi de l'évaluation avec le/la consultant.e, examinera et approuvera les livrables. Une réunion de cadrage entre le/la consultant.e et cette équipe permettra d'harmoniser la compréhension des présents TdRs et de valider la méthodologie et le plan de travail proposée par le/la consultant.e. Le/la consultant.e sera responsable de la logistique, de la communication et du secrétariat (impression de la documentation, etc.).

L'évaluation finale sera réalisée d'ici le 31 mars 2023 en respectant les phases suivantes :

| | | |
|---------|---|---|
| Phase 1 | <ul style="list-style-type: none"> – Envoi des offres – Soumission des offres – Choix du/de la consultant.e | 1 ^{ère} quinzaine Février 2023 |
| Phase 2 | <ul style="list-style-type: none"> – Réunion de cadrage avec le comité pilotage de l'évaluation – Revue documentaire – Préparation du rapport initial comprenant un plan de travail, les outils de collecte de données, la méthodologie et un plan d'analyse des données – Validation du rapport initial – Pré test des outils | 2 ^{ème} quinzaine Février 2023 |
| Phase 3 | <ul style="list-style-type: none"> – Collecte de données dans les zones d'intervention – Analyse des données | 1 ^{ère} quinzaine Mars 2023 |
| Phase 4 | <ul style="list-style-type: none"> – Préparation du rapport provisoire – Soumission du rapport provisoire – Réalisation de l'atelier de restitution | 2 ^{ème} quinzaine Mars 2023 |

| | | |
|---------|---|---------------------------|
| Phase 5 | – Incorporation des commentaires faits sur la version provisoire et soumission du rapport final | 2ième quinzaine Mars 2023 |
|---------|---|---------------------------|

Considérations éthiques

Le.la consultant.e doit respecter les droits des personnes interviewées en leur garantissant confidentialité et sécurité. Le.la consultant.e s'engage à lire, comprendre et signer la Politique de Sauvegarde de l'Enfant de Save the Children à laquelle il devra se conformer et développer des outils adaptés aux enfants.

Le rapport d'évaluation finale externe est la propriété de Save the Children qui décide de son usage. Les droits d'auteur reviennent à Save the Children. Les deux parties (SC et le.la consultant. e conviennent d'observer la confidentialité sur toute information liée à l'étude.

Propositions

Le.la consultant. e fournira une proposition technique et une proposition financière de maximum 10 pages.

La proposition technique comprendra essentiellement 3 éléments :

- 1) Compréhension du contexte du projet et du projet lui-même ainsi que des termes de référence et partage de commentaires éventuels ;
- 2) Méthodologie de travail proposée et résultats attendus ;
- 3) Composition de l'équipe d'évaluation : profils et expérience du ou des expert.e.s (et complémentarité).

La proposition financière doit comprendre : les honoraires des consultant.e.s, les coûts logistiques, la prise en charge éventuelle des enquêteurs et la restitution.

En annexe figurera le(s) CV du ou des expert.e.s mobilisés pour la réalisation de l'évaluation.

Barème d'évaluation des offres

Les offres soumises seront évaluées sur un total de 100 points, selon les critères suivants :

- Méthodologie du travail 30%.
- Qualité de la proposition 30%.
- Composition et expérience de l'équipe à 30%.
- Proposition économique par rapport à la proposition technique 10%.

Soumission des offres

Les propositions techniques et financières de 10 pages maximum (annexes non compris) devront être déposées au plus tard le 08 mars 2023 et devront comprendre les éléments suivants :

- Une proposition technique de maximum 5 pages et un calendrier de travail
- Budget détaillé de l'offre en Toutes Taxes
- 2 exemples de rapports d'évaluation réalisés pour des missions similaires par le consultant principal
- CV et 2 références
- Une lettre de motivation indiquant pourquoi vous voulez entreprendre cette mission, votre capacité et expérience ainsi que votre disponibilité